

## PROCÈS-VERBAL

du tirage au sort de la numérotation des listes,  
en vue de l'élection du Grand Conseil du 20 mars 2022

Conformément à l'article 64, al. 1, de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), le Service de l'administration générale, en sa qualité de Greffe municipal du chef-lieu d'arrondissement de Nyon, a procédé au tirage au sort de la numérotation des listes, en vue de l'élection du Grand Conseil (19 sièges à pourvoir pour l'arrondissement électoral de Nyon).

Le tirage au sort a été effectué par M. Stefan Garrido, Responsable du protocole et des votations, en présence de Mmes Valérie Mausner Léger et Nathalie Vuille, Présidente et Secrétaire du bureau électoral d'arrondissement.

9 listes ont été déposées dans le délai imparti, pour un total de 134 candidats. Le résultat du tirage au sort est le suivant :

Liste N° 1	<b>Parti Socialiste</b> (apparentée à la liste Les Vert.e.s de la Côte)
Liste N° 2	<b>PLR</b> (apparentée à la liste UDC)
Liste N° 3	<b>Le Centre</b>
Liste N° 4	<b>Vert'libéraux</b>
Liste N° 5	<b>Parti Pirate Vaudois</b>
Liste N° 6	<b>Les Libres</b>
Liste N° 7	<b>Les Vert.e.s de la Côte</b> (apparentée à la liste Parti Socialiste)
Liste N° 8	<b>UDC</b> (apparentée à la liste PLR)
Liste N° 9	<b>Alliance des Libertés</b>

Le présent procès-verbal est affiché au pilier public de chaque commune de l'arrondissement électoral de Nyon.

Ainsi établi en deux exemplaires à Nyon, le 24 janvier 2022.

Au nom du Service de l'administration générale



Stefan Garrido  
Responsable du protocole